

Appel à contributions pour *Temporalités* n° 20 (2014/2)

« Portée et limites des Enquêtes Emploi du Temps »

Dossier coordonné par J.Y. Boulín (IRISSO, Université Paris Dauphine) ; François-Xavier Devetter (Université de Lille I) ; Laurent Lesnard, (CDSP, Sciences Po)

<http://temporalites.revues.org/2690>

Les Enquêtes Emploi du Temps (EET par la suite), fondées sur une méthodologie élaborée au début du XX^e siècle – le carnet d’activités –, notamment en URSS où elles visaient à prendre la mesure du travail domestique, se sont répandues par la suite dans la plupart des pays développés. Elles ont acquis une dimension internationale grâce au travail pionnier de Alexander Szalai (1972) mené conjointement dans douze pays en 1965-1966. Cette recherche a été initiatrice d’une méthodologie harmonisée – autorisant les comparaisons internationales – portée et prolongée par la suite par des chercheurs tels Jonathan Gershuny qui a œuvré à harmoniser et comparer les EET menées dans une vingtaine de pays (*Multinational Time Use Study – MTUS* – cf. Gershuny, 2000), mais également par nombre de chercheurs réunis au sein de l’*International Association for Time Use Research (IATUR)* qui se réunit tous les ans. Bénéficiant de l’expertise des chercheurs de IATUR, Eurostat a également initié durant les années 1990 une méthodologie harmonisée à l’échelon européen (*Harmonised European Time Use Surveys – HETUS-*) (Chenu, Lesnard, 2006 ; Lesnard, Cornilleau, 2011).

En France, l’INED a administré deux vagues d’enquêtes, entre 1947 et 1958, dont l’objectif était d’évaluer les variations des charges de travail professionnel et domestique des femmes mariées en fonction du nombre de leurs enfants. Ces enquêtes ont initié le mode de collecte du « semainier » (les individus sont invités à indiquer les moments où ils travaillent au moyen d’une grille comportant les sept jours de la semaine et les vingt-quatre heures de chaque journée avec une précision d’un quart d’heure) en plus du carnet d’activités. Depuis l’enquête menée dans le cadre du programme multinational de Szalai, quatre EET ont été administrées en France, en 1974-1975, 1985-1986, 1998-1999 et 2009-2010. Leur périmètre a été élargi au territoire entier (avec en 2009-2010 une incursion à la Réunion) alors que les deux premières EET étaient limitées aux zones urbaines¹. Suivant en cela les recommandations de Szalai, les EET sont menées par vagues sur une séquence temporelle d’environ une année afin de saisir les variations saisonnières des activités².

Les apports des EET

Les apports, potentialités et portée de ce type d’enquêtes sont particulièrement bien mis en évidence dans Chenu et Lesnard 2006 et Lesnard et Cornilleau 2011. L’utilisation des carnets d’activités, à travers lesquels les répondants décrivent « avec leurs propres mots » l’enchaînement de leurs activités durant une ou plusieurs journées, permet, au-delà de la mesure des temps institutionnalisés tels le temps de travail, d’évaluer la part des temps non ou faiblement institutionnalisés, notamment ceux consacrés aux tâches personnelles, aux activités domestiques, aux loisirs ou à la sociabilité. Ces expressions personnelles sont ensuite « objectivées » à travers un codage selon une nomenclature dont les grandes lignes ont été tracées lors de l’enquête de Szalai et qui font l’objet d’un large consensus international en dépit de différences qui rendent le travail comparatif parfois très complexe. En outre, les EET

¹ L’enquête de 1965-66 était circonscrite à 6 villes du Nord et de l’Est de la France, tandis que celle de 1974-75 a été menée auprès d’un échantillon de 10 000 logements représentatifs de la France urbaine. À partir 1985-86 les EET ont été menées à l’échelle de la France entière, tandis que celle de 1998-99 a été la première à être inscrite dans le programme d’harmonisation européenne (HETUS).

² L’enquête 2009/10 a été conduite en 6 vagues de 8 semaines environ de septembre 2009 à septembre 2010.

recourent à d'autres méthodes de collecte que le carnet d'activités ou le semainier, notamment un questionnaire. L'EET de 2009-2010 a été enrichie d'un module de décisions dans les couples (DDC, visant une meilleure connaissance des arrangements financiers, la gestion quotidienne dans la famille, le partage des responsabilités et des décisions), ainsi que d'un certain nombre de questions spécifiques aux enseignants et aux étudiants qui travaillent ; il faut enfin mentionner les carnets dits « Stiglitz » visant à recueillir, auprès d'un sous échantillon de l'enquête, l'appréciation que les répondants portent sur les activités qu'ils déploient au cours de la journée. Cette manière « d'ancrer des indicateurs de bien-être dans les activités quotidiennes » résulte des conclusions du rapport Stiglitz, Sen, Fitoussi, (2009) et rejoint une méthodologie déployée aux États-Unis (Robinson, Goodbey, 1997).

Les EET constituent ainsi une base de données très riche pour appréhender les rythmes de la vie quotidienne tout en se prêtant à la comparaison internationale.

Les champs de la vie quotidienne qui sont renseignés par ces enquêtes sont très diversifiés et vont des questions relatives au temps de travail et à son organisation jusqu'aux activités de loisirs ou la sociabilité dans toutes leurs diversités. Il n'est pour se rendre compte de ce foisonnement que de consulter [le programme des conférences annuelles de IATUR](#) où, en moyenne, entre 150 et 200 papiers sont présentés. Les thématiques abordées font l'objet de regroupements qui vont des questions de durée et d'organisation du temps de travail, aux mobilités et temps de déplacements en passant par la division des rôles sociaux en fonction du genre, le temps de loisirs, la production domestique, les usages du temps selon l'âge, le temps passé avec les enfants etc.

Ces enquêtes ont, dès leur origine, été exploitées dans trois champs principaux : la mesure du temps de travail rémunéré et sa distribution dans la journée ou la semaine ; la mesure du travail domestique et parental et ce qu'elle révèle au regard des inégalités et des rôles sociaux de genre ; les questionnements relatifs à l'avènement de la société des loisirs (cf. Chenu et Lesnard 2006 et Lesnard et Cornilleau 2011). Si les questions du temps de travail sont renseignées par d'autres types d'enquêtes – mais de façon très restrictive au regard des potentialités recélées par les EET (Lesnard, 2009) – celles relatives au volume du travail domestique et à sa distribution entre les femmes et les hommes ou celles relatives aux hypothèses d'un basculement vers une société des loisirs ou du temps libre sont très largement débitrices des exploitations des EET. Les travaux pionniers de Chadeau et Fouquet (1981) ont permis de donner une idée de la contribution du travail domestique à la richesse globale et de mettre en lumière l'inégalité des participations respectives des femmes et des hommes à ces activités, inégalité qui demeure encore aujourd'hui, compte tenu des évolutions incrémentales en ce domaine, au cœur des politiques visant une plus grande égalité entre les sexes. Et ce d'autant plus que les femmes ont vu leur durée du travail augmenter fortement depuis le milieu des années soixante. De même, les sociologues du temps libre ou des loisirs se sont inscrits dans les pas de Joffre Dumazedier qui s'était appuyé sur les premières EET pour prédire l'avènement de la « société des loisirs » (Dumazedier, 1962 et 1988). Bien souvent d'ailleurs, ces successeurs semblent moins rigoureux que leur prédécesseur et font un usage peu orthodoxe des données, ne retenant que des moyennes nationales de volume de temps « libre », sans tenir compte des différences de statut social ou d'emploi, de genre, d'âge ou, même, de nature entre les différents temps sociaux. On peut aussi s'interroger sur leur affirmation un peu trop assurée d'un basculement de nos sociétés vers une civilisation du temps libre et des loisirs (Sue, 1994 ; Viard, 2004) dans lesquelles le temps de travail ne représenterait plus qu'une part infime de la vie de nos contemporains. Les travaux de l'OCDE, qui partent d'une définition des loisirs comme étant tout le temps qui ne relève pas du travail rémunéré (le loisir comme temps résiduel) affinent le raisonnement par la suite en

s'appuyant sur les EET et montrent que depuis les années 1960-1970 le temps de loisir connaît des évolutions contrastées d'un pays à l'autre, certains enregistrant une baisse (Pays-Bas, Royaume-Uni) à partir du milieu des années 1990 (OCDE, 2009). Les travaux de Jonathan Gershuny vont dans le même sens (Gershuny, 2011).

Autre domaine privilégié pour l'exploitation des EET, les comparaisons internationales permettent de mettre en évidence des tendances à la convergence dans les usages du temps, tout en mettant en évidence des contrastes importants qu'un auteur comme Gershuny attribue aux différences dans les caractéristiques des systèmes de protection sociale d'un pays à l'autre. En d'autres termes, c'est à des *types de sociétés* qui se différencient notamment dans la façon dont elles régulent, directement et/ou indirectement, les temps sociaux que J. Gershuny se réfère lorsqu'il compare les caractéristiques de qualité de la vie quotidienne (Gershuny, 2000 et 2011).

Faire retour sur le sens, la portée et les limites des EET

Avec cette livraison de *Temporalités* nous voudrions solliciter des contributions visant à analyser la conception du temps véhiculée par les EET mais également leur portée, leur potentiel et leurs limites.

Cinq dimensions nous semblent particulièrement intéressantes à explorer dans l'optique de ce numéro, sans que cette liste soit exhaustive du contenu des publications souhaitées :

1. Que peut-on dire de la vision du temps sur laquelle reposent ces enquêtes ou encore quelle vision du temps privilégient-elles ? Peut-on parler d'une « sociologie des emplois du temps » ? Les catégories reconstruites font-elles sens ? Le fait que les nomenclatures aient été élaborées dans les années soixante/soixante-dix (quand bien même elles ont évolué) obère-t-il leur dimension heuristique ? Que renseignent-elles (bien, mal, parfaitement, imparfaitement) et sur quoi achoppent-elles ? En d'autres termes, la question posée serait de savoir sous quel angle les EET rendent compte du changement social et de la vie quotidienne. De ce dernier point de vue, il paraît intéressant de décrypter le rapport que peuvent entretenir ces enquêtes statistiques avec des modes d'investigation qualitatifs, par exemple des enquêtes ethnographiques : substituabilité ou complémentarité ?
2. Une seconde interrogation est soulevée par la relative sous-utilisation de ces enquêtes au regard de la richesse intrinsèque qu'elles comportent. Si la sociologie du temps libre s'est fortement adossée à ces enquêtes – mais ainsi qu'on a pu le signaler de façon parfois assez fruste – il n'en va pas de même de la sociologie du travail qui semble ignorer les EET. Les travaux de Laurent Lesnard (2009) montrent pourtant bien que les enquêtes classiques visant à mesurer le temps de travail (enquêtes ACEMO et enquête emploi par exemple) rencontrent de grandes difficultés à en cerner les caractéristiques depuis la dilution des horaires standards du travail. Les méthodologies déployées par les chercheurs exploitant les données des EET permettent une observation plus fine des rythmes du travail sur la journée et sur la semaine (Chenu, 2002 ; Lesnard, 2009). Ces travaux recèlent un potentiel très largement sous utilisé au regard de l'analyse des conditions de travail et de leurs évolutions récentes et en cours. En effet, les rythmes du travail sont aussi importants, sinon plus importants, pour analyser les conditions de vie et de travail que les durées du travail. Ils constituent un indicateur des inégalités au regard du temps (cf. le cumul des horaires atypiques pour certaines catégories de salariés et leur impact sur la vie sociale et familiale). Les analyses de l'organisation séquentielle des activités, via l'*optimal matching*, (Lesnard et Saint Pol, 2006) permettent de mieux dominer la

complexité individuelle et interindividuelle des emplois du temps et aident, par exemple, à mieux comprendre l'impact des horaires atypiques sur l'organisation temporelle de certains couples. De telles analyses aideraient sans doute mieux à appréhender l'impact des 35 heures sur les conditions de vie et de travail des salariés, plus d'une décennie après leur mise en œuvre.

3. Une troisième forme d'interrogation concerne la portée des EET au regard des problématiques temporelles actuelles. Nombre d'ouvrages sont en effet parus ces dernières années mettant en avant les difficultés rencontrées par l'individu contemporain face aux problématiques de pénurie temporelle (Royoux, Vassalo, 2013), de l'urgence (Auber, 2003 ; Finchelstein, 2011), de l'accélération (Rosa, 2010 et 2012) ou encore de la difficulté à articuler les différentes temporalités sociales, singulièrement celles du travail et de la vie hors travail (vie familiale, sociale, de loisir). Ces ouvrages s'appuient rarement sur les résultats des EET, à l'instar de l'analyse des évolutions des organisations temporelles du travail. Quelles sont les raisons de cette sous-utilisation : trop grande complexité des données et technicité de leur exploitation ? De ce point de vue, il peut être pertinent de faire retour sur les raisons qui ont fait que c'est finalement l'INSEE qui a administré ces enquêtes alors que Szalai avait tout d'abord demandé au CNRS d'en assumer la charge, lequel avait alors décliné.
4. Dans la même perspective de l'utilité sociale et culturelle des EET, on peut s'interroger sur la non mobilisation de leurs données (ou plutôt de l'exploitation qui en est faite) par le politique. En effet, les constats mis en avant dans les essais cités ci-dessus, auxquels il convient d'ajouter – comme catalyseur essentiel de l'émergence de ces politiques en Italie – la question de l'inégalité de genre au regard de l'utilisation du temps, ont donné naissance aux politiques temporelles locales (Boulin, 2008). L'analyse chronotopique sur laquelle se fondent ces politiques s'appuie sur des modalités de recueil de données très individualisées (observation visuelle, comptage manuel, recours à la géolocalisation) au regard de celles mobilisées par les EET. Quelles pourraient être les voies pour rendre plus opérationnels les travaux qui se fondent sur les données des EET ?
5. La cinquième dimension qui mériterait d'être approfondie renvoie aux apports potentiels générés par l'introduction des carnets Stiglitz. Comment, par exemple, interpréter, à l'aune des ouvrages qui signalent la forte prégnance de la valeur travail dans la société française, le fait que l'activité de travail soit la moins appréciée par les répondants ? Derrière les loisirs et le temps personnel, ce qui ne paraît pas surprenant, mais également de façon plutôt contre intuitive, derrière les tâches domestiques et les déplacements (Ricroch, 2011). Plus généralement, il conviendrait d'évaluer l'apport des EET à la discussion relative au lien entre le temps et le bien être : comment appréhender la relation ? Les EET peuvent-elles équiper les citoyens et les politiques pour mieux cerner les dimensions de la relation entre temps et bien être ? Fournissent-elles des résultats de nature à faire évoluer les systèmes sociaux vers une plus grande maîtrise de l'articulation des temps par les citoyens ? Vers le droit à son propre temps (Ost, 1999 ; Mückenberger 2005 ; Conseil de l'Europe, 2010) ou vers cette nouvelle mesure de la liberté que constitue le « discretionary time/temps discrétionnaire » ou l'autonomie temporelle (Goodin et alii, 2008) ?

Plus largement, bien que les thèmes présentés ci-dessus seront privilégiés, ce numéro spécial de la revue *Temporalités* pourra accueillir toutes les contributions mobilisant les enquêtes Emploi du Temps afin de produire des résultats originaux. Enfin, des textes visant à discuter plus largement de la conception des temps véhiculés par les enquêtes quantitatives, qu'il

s'agisse de l'enquête emploi du temps mais également d'autres enquêtes traitant par exemple plus spécifiquement du temps de travail, pourront apporter un éclairage complémentaire à ce dossier. L'ensemble des propositions attendues peuvent s'inscrire dans des méthodologies et des disciplines multiples (économie, sociologie, histoire, philosophie, psychologie notamment).

Les articles sont attendus pour le 1^{er} juin 2014 et sont à envoyer à Jean-Yves Boulin (jean-yves.boulin@dauphine.fr), François-Xavier Devetter (francois-xavier.devetter@telecom-lille.fr) et Laurent Lesnard (laurent.lesnard@sciencespo.fr), avec copie au secrétariat de la rédaction de la revue (temporalites@revues.org).

Les coordinateurs peuvent être contactés, jusqu'au 1^{er} mai 2014, sur la base d'un résumé ou d'un projet pour les auteurs qui le souhaitent.

Calendrier *Temporalités* n° 20 (2014/2) :

- 1^{er} juin 2014 : remise des premières versions des articles
- 30 juin 2014 : réponse aux auteurs
- 1^{er} septembre : réception des éventuelles deuxièmes versions
- 15 octobre 2014 : remise des versions définitives
- 15 décembre : parution du numéro

Nos consignes aux auteurs :

<http://temporalites.revues.org/684>

Nos procédures :

<http://temporalites.revues.org/683>

Bibliographie :

- AUBERT, N., 2003. *Le Culte de l'urgence : La société malade du temps*, Collection Champs, Éditions Flammarion, Paris, 375 p.
- BOULIN, J.-Y., 2008. *Villes et Politiques Temporelles Locales*, Paris, La documentation française
- CHADEAU, A., FOUQUET A. 1981. « Peut-on mesurer le travail domestique », *Économie et Statistique*, n° 136, p. 29-42
- CHENU, A., 2002. « Les horaires et l'organisation du temps de travail », *Économie et Statistique*, n° 352-353, p. 151-167.
- CHENU, A., LESNARD, L. 2006. « Time Use Surveys : A Review of their Aims, Methods, and Results », *European Journal of Sociology*, 47 (3), p. 335-359
- CORNILLEAU, A. ; LESNARD, L., 2011. « Modes de vie et usages du temps » in Chenu, A. ; Lesnard, L. (dir.) 2011, *La France dans les comparaisons internationales*, Sciences Po. Les Presses
- DUMAZEDIER, J., 1962. *Vers une société des loisirs*, Paris, Ed du Seuil
- DUMAZEDIER, J., 1988. *Révolution culturelle du temps libre. 1968-1988*, Méridiens Klincksieck
- FINCHELSTEIN, G., 2011. *La dictature de l'Urgence*, Fayard
- GERSHUNY, J., 2000. *Changing Times. Work and Leisure in Postindustrial Society*, Oxford, Oxford University Press
- GERSHUNY, J., 2011. *Time-Use Surveys and the Measurement of National Well-Being*, mimeo, Centre for Time-use Research, Department of Sociology, University of Oxford, september.
- GOODIN, R.E., MAHMUD RICE, J., PARPO, A., ERIKSSON, L., 2008. *Discretinary Time. A New Measure Of Freedom*, Cambridge University Press
- LESNARD, L., SAINT POL T., 2006. « Introduction aux méthodes d'appariement optimal (*optimal matching analysis*) », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 90, p. 5-25, disponible en ligne : <http://bms.revues.org/638>
- LESNARD, L., 2009. *La Famille désarticulée. Les nouvelles contraintes de l'emploi du temps*, Paris, PUF
- MÜCKENBERGER, U., 2005. « Politiques temporelles, droit à son propre temps et nouveau lien social : temps de vie, temps de travail, temps de la ville » in BOUGET, D., KARSENTY, S., *Regards croisés sur le lien social*. Journées de la MSH Ange Guépin, Nantes, Xe anniversaire, (2003), Paris, L'Harmattan.
- OCDE, (2009), *Panorama de la Société 2009. Les indicateurs sociaux de l'OCDE*
- OST, Francois, 1999. *Le temps du droit*, Paris, Odile Jacob
- RICROH, L., 2011. *Les moments agréables de la vie quotidienne. Une question d'activités mais aussi de contexte*, Insee Première, n° 1378, novembre
- ROSA, H., 2010. *Accélération. Une critique sociale du temps*, La Découverte
- ROSA, H., 2011. *Aliénation et Accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive*. La Découverte.
- ROBINSON, J.-P., GODBEY, G., 1997. *Time for Life : The Surprising Ways Americans Use their Time*, University Park (Penn.) The Pennsylvania State University Press
- ROYOUX, D., VASSALO, P. (dir.) *Urgences temporelles. L'action publique face au temps de vivre*. Syllepse
- STIGLITZ, J., SEN, A., FITOUSSI, J.-P., 2009. *Richesse des nations et bien-être des individus*, Paris, Ed. Odile Jacob
- SUE, R., 1994. *Temps et Ordre Social*, Paris, PUF
- SZALAI, A. (ed.), 1972. *The Use of Time. Daily activities of Urban and Suburban Populations in Twelve Countries*, La Haye, Paris, Éditions Mouton
- VIARD, J., 2004. *Le sacre du temps libre : la société des 35 heures*. Éditions de l'Aube